



Présentation

Les métiers du tourisme sont fortement impactés par l'évolution permanente de la société de consommation.

L'accès généralisé à Internet, le développement des pratiques de recherche de documentation et d'échange d'informations en ligne, aussi bien sur les territoires et leur patrimoine que sur la qualité des services proposés, obligent les professionnels du secteur à penser autrement les services offerts aux clients. Dans les agences de voyage ou par les Tours-opérateurs, ils ont donc besoin de professionnels formés aux métiers du tourisme et dotés d'une parfaite maîtrise des nouvelles technologies. Le Responsable d'Activités Touristiques occupe des fonctions qui nécessitent de maîtriser aussi bien la dimension production et organisation d'un événement, d'une prestation touristique ou encore d'un hébergement, que celle de leur développement marketing et commercial.

«Notre challenge: Votre avenir!»



Qualités personnelles requises

- Rigueur et adaptabilité
- Méthode et organisation
- Sens des responsabilités
- Esprit de synthèse
- Prise d'initiatives
- Relationnel



Perspectives professionnelles

- Chargé de projet événementiel
- Responsable d'agence de voyage
- Chargé de Communication touristique
- Coordinateur de séjours touristiques
- Chef de produits touristiques
- Agent de développement du tourisme local
- Directeur d'office de tourisme
- Responsable de structure de loisirs ou d'hébergement
- Chargé de produit touristique



Conditions d'admission

Le Titre Responsable d'Activités Touristiques est une formation de deuxième cycle accessible aux titulaires d'un diplôme de premier cycle niveau III (BTS, DUT) ou d'un diplôme universitaire de niveau équivalent. L'admission se fait sur étude de dossier, entretien et test d'admission.



Rythme de la formation

La scolarité est dispensée par alternance ou en stage longue durée, de septembre à juin.
1 jour en école et 4 jours en entreprise.

BREST
02 98 42 22 20

LORIENT
02 97 83 62 07

Bachelor Tourisme & Events

Titre Responsable d'Activités Touristiques
Arrêté du 12 août 2013 publié au Journal Officiel du 27 août 2013 du RNCP

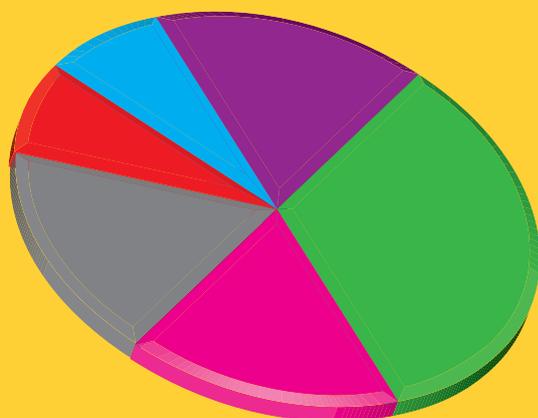


Modalités d'évaluation

UE1 : Connaissance de l'environnement touristique.....	Contrôle continu	Oral et Ecrit
UE2 : Marketing touristique et stratégie commerciale..	Contrôle continu Dossier de création d'un projet touristique	Oral et Ecrit
UE3 : Techniques Touristiques.....	Contrôle continu Dossiers professionnels (Guidages- événementiels - montage d'une prestation touristique)	Oral et Ecrit
UE4 : Management d'une unité touristique.....	Contrôle continu	Oral et Ecrit
UE5 : Langues et cultures.....	Test Toiec & contrôle continu Dossier réceptif en Anglais	Oral et Ecrit
UE7 : Projet professionnel.....	Rapport d'activité & évaluation entreprise	
UE8 : Cas diplômant.....	Etude de cas globale	Ecrit



Programme



- Géographie touristiques et géopolitique
- Marketing et développement commercial
- Techniques touristiques
- Management, gestion et droit
- Langues et culture
- Projet professionnel

En partenariat avec



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TOURISME

Nombre de places limité à 20

www.escam.bzh